

Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux

Résultats pour
2021 - 2022



N° de cat. : En1-92F-PDF
ISSN : 2816-931X
EC25059

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
Édifice Place Vincent Massey
351, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Ligne sans frais : 1-800-668-6767
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, 2026.

Also available in English

Au sujet du plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCf)

Il y a des milliers de sites contaminés au Canada. Un bon nombre sont situés :

- sur des terres ou dans des zones aquatiques qui sont détenues ou louées par le gouvernement fédéral; ou
- le gouvernement fédéral a accepté la responsabilité de la contamination.

Ces sites sont appelés « sites contaminés fédéraux ». Souvent, la contamination provient d'activités historiques qui se sont produites lorsque :

- les conséquences environnementales n'étaient pas bien comprises; et
- les politiques et les lois visant à réduire le risque de nouvelle contamination n'existaient pas.

Les sites contaminés fédéraux contiennent des quantités de substances qui peuvent être dangereuses pour la santé humaine et l'environnement. En 2005, le gouvernement du Canada a établi le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCf) pour :

- nettoyer ces sites; et
- protéger la santé des personnes au Canada et l'environnement naturel du Canada.

Le PASCf est un programme fédéral qui fournit du financement aux :

- ministères;
- organismes; et
- sociétés d'État consolidées.

Les organismes financés sont appelés « gardiens ». Les gardiens utilisent ce financement pour évaluer, assainir et gérer les risques liés aux sites contaminés dont ils sont responsables. Grâce au PASCf, les gardiens ont évalué plus de 8 400 sites afin de comprendre la source et l'ampleur de la contamination. Les gardiens ont également assaini et géré les risques de 1 800 sites pour éliminer ou bloquer l'exposition à la contamination.

Le PASCf est divisé en phases. Le présent rapport résume les résultats de l'exercice 2021-2022, la deuxième année de la phase IV. Pour de plus amples renseignements, consultez le [rapport complet](#).

Exemples de sites contaminés financés par le PASCf :

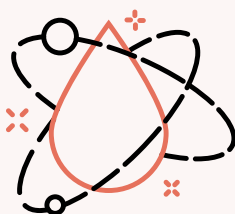
- Ports (anciennes utilisations industrielles)
- Aires patrimoniales protégées, comme les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines protégées nationales (anciens sites d'élimination des déchets, sites de stockage du combustible et activités de préentreposage)
- Phares (contaminés par la peinture au plomb et le mercure)
- Bases militaires (champs de tir et installations d'instruction)
- Réserves des Premières Nations (anciennes scieries et aires de stockage de combustible)

Avantages du PASC



Santé humaine et environnementale

S'occupe des sites contaminés fédéraux afin de protéger la santé des écosystèmes et des personnes au Canada.

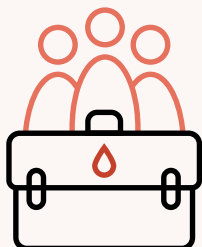


Innovation

Favorise la mise au point de nouvelles technologies en partageant :

- des solutions novatrices d'assainissement; et
- les connaissances scientifiques

avec la communauté fédérale et le secteur privé.



Société et économie

Crée des emplois et favorise le perfectionnement de compétences, notamment dans :

- les collectivités autochtones; et
- les régions nordiques et rurales.

Le PASC a créé ou maintenu 1 030 emplois dans l'industrie de la gestion des déchets et de l'assainissement en 2021-2022.

Ce chiffre est basé sur une équation d'ECO Canada.

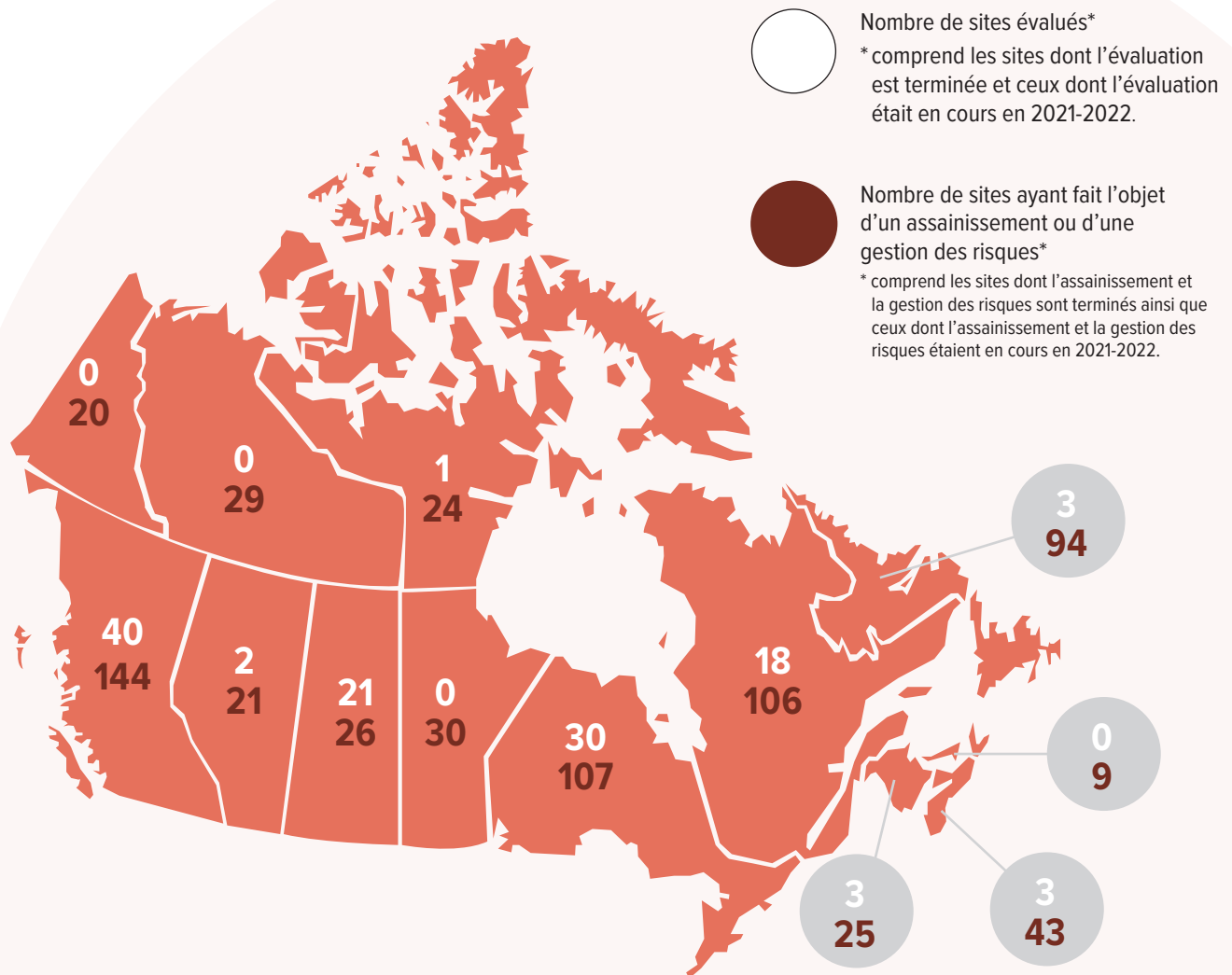
Aperçu des travaux d'évaluation, d'assainissement et de gestion des risques du PASCF au Canada

L'évaluation et l'assainissement d'un site et la gestion des risques associés à ce dernier sont des processus complexes qui peuvent prendre de nombreuses années. La durée des activités d'assainissement d'un site dépend de nombreux facteurs, comme :

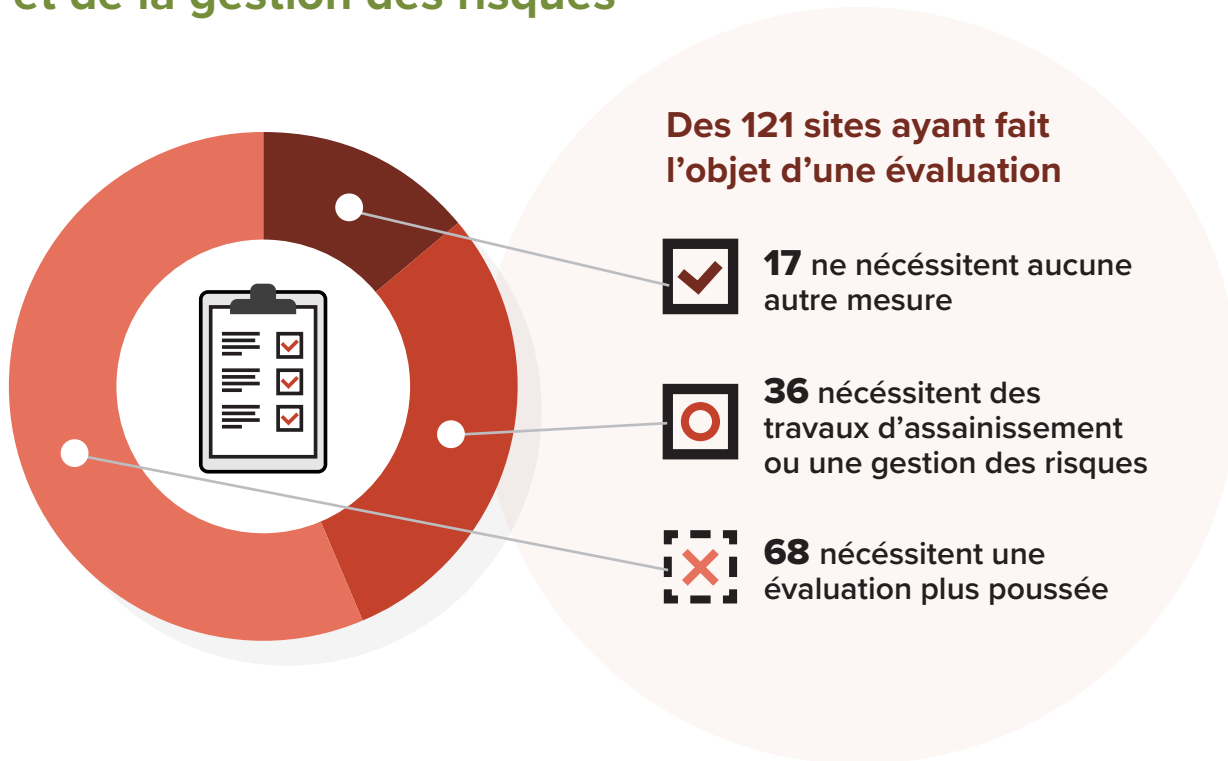
- la nature et l'étendue de la contamination;
- les connaissances scientifiques sur la contamination;
- l'emplacement du site; et
- le temps de travailler avec les partenaires et de consulter les groupes autochtones et les communautés locales touchés.

En 2021-2022, le PASCF a dépensé 5,6 millions de dollars pour l'évaluation de 121 sites et 164,7 millions de dollars pour l'assainissement et à la gestion des risques à 678 sites.

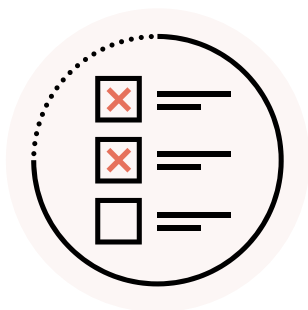
Travail accompli dans le cadre du PASCF au Canada



Résultats de l'évaluation et de l'assainissement et de la gestion des risques



Des 678 sites avec assainissement/gestion des risques



480 sites
nécessitent d'autres
mesures d'assainissement
ou de gestion des risques



108 sites
en suivi long terme



90 sites
ont été fermés

Réduction du passif

Les dépenses d'assainissement et de gestion des risques aux sites financés par le PASCF en 2021-2022 ont réduit le passif financier de 169 millions de dollars.

Exemples de projets d'assainissement et de gestion des risques

Gardien	Services publics et Approvisionnement Canada
Nom du site	Ancien dépotoir Sambault
Emplacement	Saint-Isidore-de-Laprairie, Québec
Cause de la contamination	Le site était une décharge illégale entre 1965 et 1986.
Contaminants	Métaux, hydrocarbures pétroliers, solvants chlorés
Milieus contaminés	Sol, eau souterraine, eau de surface
Dépenses totales d'assainissement en 2021-2022	0,9 millions de dollars
Dépenses d'assainissement du PASCF en 2021-2022	0,7 millions de dollars
Réduction du passif en 2021-2022	2,0 millions de dollars

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PASCF, consultez www.canada.ca/sites-contamines ou envoyez-nous un courriel à pascf-fcsap@ec.gc.ca.